



Terre
de Provence
agglomération

Ville de
Barbentane
barbentane.fr

MEMO DE CIRCULATION

Je viens assister au départ du Paris-Nice

Je viens en voiture :

J'arrive depuis Boulbon : je me gare dans la rue de la Durance, chemin du Trouillet, sur le parking du stade Henri Fontaine.

J'arrive depuis la route de Frigolet, je me gare le parking du Moulin de Bretoule, esplanade Frederi Mistral, ou sur le parking du stade Henri Fontaine.

J'arrive depuis Avignon/Rognonas, je me gare sur le parking stade Henri Fontaine en suivant la déviation depuis le chemin de la Lonne.

Je viens en vélo :

Je peux rentrer dans la zone sécurisée et m'approcher du podium.

Je veux circuler sur la journée du vendredi 13 mars à Barbentane :

Je veux traverser Barbentane et j'arrive d'Avignon ou de Boulbon, je prends les déviations en place par la plaine ou par la route des carrières.

J'habite sur l'ancienne route de Boulbon ou sur la route de Boulbon (RD 35), entre le croisement chemin saint-pierre/chemin du Trouillet jusqu'au rond-point Saint Joseph, je suis autorisé à circuler dans la zone fermée à la circulation, uniquement pour quitter mon domicile, jusqu'au vendredi 13 mars 2026 – 9h30. Je peux à nouveau circuler sur la RD35 dès 14h.

J'habite dans le lotissement du château, je peux déplacer ma voiture jusqu'à 12h30 puis à partir de 13h.

J'habite dans le centre ancien, je peux déplacer ma voiture jusqu'à 11h00, puis après le départ des coureurs, à 13h. La circulation sera totalement interdite avenue Bertherigues, le cours, l'avenue Pont de Guyot et les rues adjacentes de 11h à 13h.

J'habite dans la plaine, route de la gare, je peux circuler en empruntant les déviations mises en place et en respectant les interdictions de stationnement et de circulation.

J'habite sur les hauts de Barbentane, je peux circuler en empruntant les déviations mises en place et en respectant les interdictions de stationnement et de circulation.